

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 20 septembre 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 27 septembre 2021

GESTION DES DÉCHETS - MARCHÉ POUR LES PRESTATIONS DE TRANSPORT, DE TRI ET DE CONDITIONNEMENT DES EMBALLAGES ET PAPIERS EN MÉLANGE - LANCEMENT DE LA CONSULTATION

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Florent SIMMONET, Jeanine BARBOTIN à Gérard LEFEVRE, Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, François BONNET à Olivier D'ARAUJO, Yamina BOUDAHMANI à Thibault HEBRARD, Sophie BROSSARD à Sonia LUSSIEZ, Françoise BURGAUD à Jean-Pierre DIGET, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, François GUYON à Romain DUPEYROU, Christine HYPEAU à Nicolas VIDEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Anne-Lydie LARRIBAU à Michel PAILLEY, Eric PERSAIS à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE à Yvonne VACKER, Florence VILLES à Bastien MARCHIVE, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Richard PAILLOUX, Philippe TERRASSIN.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Nicolas ROBIN.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

GESTION DES DÉCHETS - MARCHÉ POUR LES PRESTATIONS DE TRANSPORT, DE TRI ET DE CONDITIONNEMENT DES EMBALLAGES ET PAPIERS EN MÉLANGE - LANCEMENT DE LA CONSULTATION

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais assure chaque année, la collecte d'environ 6 100 tonnes de déchets d'emballages et papiers en mélange sur l'ensemble de son territoire. Les marchés actuels, pour le Transport, ainsi que pour le Tri et le Conditionnement se terminent courant mars 2022, aussi il est nécessaire de procéder à leur renouvellement par le lancement d'une consultation.

Ce marché concerne donc deux lots :

Lot 1 : Transport des emballages et papiers en mélange :

Pour le transport, il s'agit d'acheminer les emballages et papiers en mélange collectés par la CAN jusqu'à un centre de tri. Ce lot 1 est programmé pour une durée ferme de 3 ans à compter du 7 mars 2022 et 2 tranches optionnelles de 6 mois chacune. Ce lot 1 se terminera donc au plus tard le 6 mars 2026.

Le montant estimatif annuel est de : **172 000 € HT** ;

Le montant maximum du lot 1 est de : **800 000 € HT**.

Lot 2 : Tri et conditionnement des emballages et papiers en mélange :

Pour le tri et conditionnement, la CAN souhaite, comme actuellement, constituer un Groupement de Commandes avec le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC), conformément aux dispositions de l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique par la signature d'une convention pour une mise en commun des tonnages à trier ayant pour objectif une meilleure maîtrise des coûts.

La CAN est chargée de la coordination de ce groupement de commandes pour la passation du lot 2 ; chaque collectivité assurera l'exécution de la partie du lot 2 qui la concerne.

Le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC) quant à lui, collecte environ 3 100 tonnes d'emballages sur son territoire.

Ce lot 2 est programmé pour une durée ferme de 2 ans et 6 mois (soit jusqu'au 29 septembre 2024) et de deux tranches optionnelles de 6 mois chacune. Ce lot 2 se terminera donc au plus tard le 29 septembre 2025.

Pour la CAN :

Le montant estimatif annuel est de : **1 300 000 € HT** ;

Pour le SMC (qui collecte annuellement environ 3100 tonnes d'emballages sur son territoire) :

Le montant estimatif annuel est de : **620 000 € HT** ;

Le montant maximum du lot 2 sur sa globalité pour les deux collectivités est de : **7 000 000 € HT**.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le lancement de la consultation pour les prestations de transport, de tri et de conditionnement des emballages et papiers en mélange.
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les marchés et tous les documents en découlant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Claude BOISSON

Vice-Président Délégué